

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 13/09/2024 - 122768 - 1993 B 09027 - 391 779 196 - PROCIVIS IMMOBILIER

PROCIVIS IMMOBILIER
Société Anonyme
Au capital de 57 712 347,00 Euros
Siège Social : 28 à 34 rue du Château des Rentiers
75013 PARIS
391 779 196 R.C.S. PARIS

EXTRAIT
PROCES-VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 15 MAI 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le 15 mai

A 14 heures,

Sont présents :

- Monsieur Mathieu MASSOT, Président, au siège
- Monsieur Vincent ARZEL, administrateur, au siège
- Monsieur Yannick BORDE, administrateur, au siège
- Monsieur Christian COSTE, administrateur, au siège
- Monsieur Matthieu NEDONCHELLE, administrateur, au siège
- Monsieur Philippe PETIOT, administrateur, au siège
- Monsieur Stéphane SAUTIER, administrateur, au siège
- Madame Bérengère SERVAT, administratrice, au siège
- Madame Laetitia VIDAL, administratrice, au siège

Est représenté

- Monsieur Christophe GLOCK, administrateur, représenté par Mathieu Massot, administrateur
- Madame Sylvie MEIGNEN, administratrice, représentée par Stéphane Sautier, administrateur
- Monsieur Philippe PINTIAUX, administrateur, représenté par Yannick Borde, administrateur

Quatrième résolution - Charges et dépenses non déductibles

L'Assemblée Générale statuant en application de l'article 223 quater du Code général des Impôts constate qu'il n'existe pas de charges et dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal en 2023 (art. 39-4 du Code Général des Impôts).

Cette résolution est votée à l'unanimité.

.../...

Cinquième résolution – Ratification d'un administrateur

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil, décide de ratifier le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Le Jeune coopté par le Conseil d'administration, lors de sa séance du 15 mai 2024, en remplacement de Monsieur Cyril Gasparotto, administrateur démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de l'administrateur démissionnaire, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2024.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Sixième résolution – Nomination d'un administrateur

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Olivier Lingat au mandat d'administrateur, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2029.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

Septième résolution – Non-renouvellement d'un commissaire aux comptes

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de la société PricewaterhouseCoopers, commissaire aux comptes.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

.../...

Douzième résolution - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou extrait conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir les formalités de publicité afférentes aux résolutions adoptées.

Cette résolution est votée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h10.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal lequel a été signé par les membres du bureau pour servir et valoir ce que de droit.

Pour extrait certifié conforme

Le Directeur général



Guillaume Macher